OFFICE DE COMMERCIALISATION DU POISSON D'EAU DOUCE

RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE

Du 1er mai 2007 au 31 juillet 2007

SOMMAIRE	*(chiffres en milliers)*			
	Premier trimestre		Annuel cumulatif	
	Cet exercice	Exercice précédent	Cet exercice	Exercice précédent
VENTES TOTALES	14 802 $	12 349 $	14 802 $	12 349 $
REVENUS NETS	727 $	368 $	727 $	368 $
PAIEMENTS INITIAUX AUX PÊCHEURS*	11 720 $	11 188 $	11 720 $	11 188 $
ÉQUIVALENCE POIDS ENTIER - EN KILOS**				
Doré jaune	3 160	2 982	3 160	2 982
Doré noir	36	65	36	65
Corégone	1 149	1 438	1 149	1 438
Brochet	261	230	261	230
Meunier	260	332	260	332
Autres	229	408	229	408
POIDS TOTAL	5 095	5 455	5 095	5 455

*** Point de livraison, moins frais de transport**

**** À noter : L'équivalence poids entier est indiquée en kilos pour être conforme aux données du rapport annuel.**

***** Tous les chiffres sont préliminaires jusqu'à la vérification comptable à la fin de l'exercice qui se termine le 30 avril**

FAITS SAILLANTS: RENDEMENT

Le marché fort du dernier trimestre de l'exercice précédent s'est maintenu durant le 1er trimestre du nouvel exercice, poussant les revenus des ventes à 14,8 millions $, un niveau supérieur de 20 % sur celui du même trimestre du dernier exercice. Les bénéfices étaient presque le double du même trimestre de l'exercice précédent. Ces résultats ont été atteints en dépit de l'augmentation continue de la valeur du dollar canadien qui, à la fin de cette période, se situait à 1,07 $ par rapport au dollar américain contre 1,13 $ il y a un an. Bien que ces résultats améliorés soient largement dus à des meilleurs volumes et prix du doré jaune, les initiatives de commercialisation et par rapport aux prix entrepris pour le corégone et le brochet ont aussi eu un effet positif sur les bénéfices.

Les prix du corégone et du meunier se sont maintenus à des niveaux plus élevés, mais l'Office était à court de ces produits pour répondre aux besoins pour ces espèces. La situation est particulièrement aiguë pour le corégone, forçant l'Office à le répartir parmi ses clients de longue date.

Les livraisons de doré jaune au début de la pêche du printemps sur le Lac Winnipeg étaient tellement importantes que la capacité de l'usine de l'Office a été dépassée et un moratoire temporaire de quatre jours sur les livraisons a dû être imposé.

Autres activités à signaler durant le 1er trimestre:

- Le conseil d'administration a tenu son étude de fin de l'exercice 2006-2007 les 25 et 26 juillet 2007, à quel temps le rapport annuel a été adopté pour être soumis à Ottawa.
- Des travaux majeurs de réfection ont été complétés durant une fermeture pour l'entretien de 3 semaines de l'usine en mai 2007.
- L'Office a participé aux réunion du Conseil consultatif du Lac Winnipeg, l'assemblée générale annuelle des pêcheurs commerciaux de la Saskatchewan, ainsi que plusieurs réunions avec des associations de pêcheurs et de divers autres intéressés.

FAITS SAILLANTS PAR PROVINCES — RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE

MANITOBA *(chiffres en milliers)*

- Les paiements initiaux aux pêcheurs du Manitoba durant le 1er trimestre étaient supérieurs de 9 % relativement à l'exercice précédent, suivant la tendance bien établie de l'intensification de la pêche du doré jaune durant le mois de juin.
- Les livraisons de doré jaune ont, encore une fois, augmenté, étant supérieures de 7 % relativement au 1er trimestre de l'année dernière.
- Les livraisons de doré noir étaient très faibles, diminuant de 44 % sur le niveau de l'an dernier. Ceci est une continuation d'une autre tendance à long terme où le doré noir devient une espèce presque insignifiante pour les pêcheries du Lac Winnipeg.
- Les livraisons de corégone et de meunier ont baissé de façon significative relativement au 1er trimestre du dernier exercice, de 5 % et 26 % respectivement.
- Les livraisons de brochet étaient supérieures de 17 % relativement au 1er trimestre du dernier exercice.

	Premier trimestre		Annuel cumulatif	
	Cet exercice	Exercice précédent	Cet exercice	Exercice précédent
PAIEMENTS INITIAUX AUX PÊCHEURS*	10 903 $	10 040 $	10 903 $	10 040 $
ÉQUIVALENCE POIDS ENTIER - EN KILOS				
Doré jaune	3 110	2 914	3 110	2 914
Doré noir	36	65	36	65
Corégone	396	417	396	417
Brochet	217	186	217	186
Meunier	221	299	221	299
Autres	151	277	151	277
POIDS TOTAL	4 131	4 158	4 131	4 158

* Point de livraison, moins frais de transport

SASKATCHEWAN *(chiffres en milliers)*

- Les paiements initiaux ont diminué de façon drastique, soit de 37 % relativement au 1er trimestre du dernier exercice.
- Les déclins dans les livraisons de doré jaune (diminution de 27 %), de corégone (- 37 %) et de touladi (dans la catégorie « Autres », - 33 %) relativement à celles du 1er trimestre du dernier exercice expliquent les diminutions des bénéfices aux pêcheurs.
- Les livraisons de brochet et de meunier ont augmenté de 30 % et de 17 % respectivement, relativement à celles du 1er trimestre du dernier exercice.

	Premier trimestre		Annuel cumulatif	
	Cet exercice	Exercice précédent	Cet exercice	Exercice précédent
PAIEMENTS INITIAUX AUX PÊCHEURS*	261 $	413 $	261 $	413 $
ÉQUIVALENCE POIDS ENTIER - EN KILOS				
Doré jaune	16	22	16	22
Doré noir	0	0	0	0
Corégone	233	368	233	368
Brochet	27	21	27	21
Meunier	38	32	38	32
Autres	71	106	71	106
POIDS TOTAL	385	549	385	549

* Point de livraison, moins frais de transport

ALBERTA *(chiffres en milliers)*

- Les bénéfices aux pêcheurs de l'Alberta ont diminué de 24 % relativement à ceux du 1er trimestre du dernier exercice.
- Les livraisons de corégone ont connu une diminution de 16 % relativement à celles du 1er trimestre du dernier exercice.
- Les livraisons provenant du Petit Lac des Esclaves se sont étalées sur une plus grande période à cause du nombre réduit de pêcheurs actifs.

	Premier trimestre		Annuel cumulatif	
	Cet exercice	Exercice précédent	Cet exercice	Exercice précédent
PAIEMENTS INITIAUX AUX PÊCHEURS*	296 $	389 $	296 $	389 $
ÉQUIVALENCE POIDS ENTIER - EN KILOS				
Doré jaune	26	34	26	34
Doré noir	0	0	0	0
Corégone	316	375	316	375
Brochet	1	8	1	8
Meunier	0	0	0	0
Autres	0	3	0	3
POIDS TOTAL	343	420	343	420

* Point de livraison, moins frais de transport

TERRITOIRES DU NORD-OUEST *(chiffres en milliers)*

- Les paiements initiaux aux pêcheurs des T.N.O. ont diminué de 24 % relativement à ceux du 1er trimestre du dernier exercice.
- Les livraisons de corégone ont diminué de 26 %.
- En général, les livraisons de toutes les espèces étaient inférieures relativement à celles du dernier exercice, reflétant une diminution continue des activités de pêche.
- Les livraisons de doré jaune, principalement du lac Kakisa, étaient inférieures de 35 % à celles du 1er trimestre du dernier exercice.

	Premier trimestre		Annuel cumulatif	
	Cet exercice	Exercice précédent	Cet exercice	Exercice précédent
PAIEMENTS INITIAUX AUX PÊCHEURS*	254 $	334 $	254 $	334 $
ÉQUIVALENCE POIDS ENTIER - EN KILOS				
Doré jaune	8	12	8	12
Doré noir	0	0	0	0
Corégone	203	274	203	274
Brochet	13	12	13	12
Meunier	0	0	0	0
Autres	7	20	7	20
POIDS TOTAL	231	318	231	318

* Point de livraison, moins frais de transport

NORD-OUEST ONTARIEN *(chiffres en milliers)*

- Il y a eu quelques petites livraisons de corégone et de brochet provenant du Nord-Ouest ontarien durant le 1er trimestre.
- Ces livraisons étaient quelque peu inférieures à celles du dernier exercice.

	Premier trimestre		Annuel cumulatif	
	Cet exercice	Exercice précédent	Cet exercice	Exercice précédent
PAIEMENTS INITIAUX AUX PÊCHEURS*	6 $	12 $	6 $	12 $
ÉQUIVALENCE POIDS ENTIER - EN KILOS				
Doré jaune	0	0	0	0
Doré noir	0	0	0	0
Corégone	2	4	2	4
Brochet	2	3	2	3
Meunier	1	1	1	1
Autres	0	1	0	1
POIDS TOTAL	5	9	5	9

* Point de livraison, moins frais de transport

Visitez notre site WEB à www.freshwaterfish.com